

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS499

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 20, substituer à la référence :

« L. 4162-10 »,

la référence :

« L. 4162-11 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rectification d'une erreur de référence